

Appel à projets pour le soutien aux

doctorant7es (rédaction et communication scientifique, présentation et conduite de projets, formation à l'insertion professionnelle) # 8l com!rend ,

- .# des aides au\$ frais de fonctionnement# (ette subvention est destinée à couvrir les dépenses liées à la formation linguistique des jeunes chercheur7euses ainsi que les frais engendrés par les rencontres scientifiques et les frais de déplacement des enseignant7es-chercheur7euses# (es allocations peuvent couvrir le cas échéant les dépenses engagées pour l'établissement tiers 9 les établissements français et/ou allemand procèdent ensuite au r)glement direct des dépenses ou au remboursement de l'établissement tiers#  
: ce montant peut s'ajouter un supplément lors que les établissements partenaires auront pour objectif de développer un réseau disciplinaire, animé par une t+te de réseau chargée d'organiser et de proposer des modules transversaux au\$ doctorant7es (les enseignements méthodologiques, cours de langue, enseignements interculturels, insertion professionnelle des doctorant7es),
- /# des aides à la mobilité octroyées pour des séjours dans le pays partenaire ou tiers pour une durée maximale de . ; mois
- # des indemnités d'émigration pour les coll)ges doctoraux en reconduction de soutien ayant été évalués comme particulièrement innovants et structurés et qui en ont fait la demande#
- <# pour les (2FA qui sont évalués négativement pour une prolongation de soutien , L'UFA accorde des aides à la mobilité au\$ doctorant7es qui étaient inscrits à l'UFA us'au moment de l'annonce de l'évaluation négative (par e-mail) - à condition que les autres conditions d'admission soient remplies - pour l'année suivante sur la base d'une application analogue du principe de respect des engagements pris pour les cursus intégrés#

Les règles de financement actuellement en vigueur à l'UFA et à observer pour les coll)ges doctoraux franco-allemands sont précisées dans un document accessible sous le lien suivant , <https://666dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/colleges-doctoraux-franco-allemands>

Le soutien de l'UFA, à l'octroi des indemnités d'émigration, est cumulé avec ceux attribués par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et avec les aides financières attribuées au\$ doctorant7es par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ME R) via les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche#

Le soutien de l'UFA est réservé au\$ doctorant7es inscrit7es dans les établissements d'origine français ou allemand et effectuant un séjour dans le pays partenaire ou le pays tiers # 8l est

- un plan financier détaillé (allocations, bourses, frais de fonctionnement) faisant apparaître le financement de base que chacun des établissements est invité à assumer, la part du soutien demandé au(s) de l'UFA, de la partie française, de la DFG ou du DAAD, et la part d'autres financements éventuels,
-

- le formulaire de demande de soutien figurant sur le site internet de l'UFA (<https://666dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-dilome/doctorant/colleges-doctorau-franco-allemands/>) devra être dûment complété et signé 9